

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre.

Vous souvient-il, Madame, d'un dîner où j'eus le plaisir de vous rencontrer, il y a quelques semaines ? Très animée, la conversation s'abandonna bientôt à toute sa fantaisie. Tout à coup, nous nous trouvâmes aux prises sur ce sujet délicat : Convient-il à une dame d'accompagner son mari au café ou à la brasserie ?

Vous étiez pour l'affirmative. La présence des dames au café ou à la brasserie, dans la société de leurs maris, n'a, disiez-vous, rien que de très naturel. Assez longtemps on a refusé, sans raison plausible, aux dames, des plaisirs et des distractions dont les messieurs abusent. En partageant avec l'homme ces plaisirs et ces distractions, la femme saura sans doute les ramener à une juste mesure. Et puis, la compagnie de son mari ne met-elle pas une dame à couvert des reproches de la médisance, à laquelle d'ailleurs, en l'écoutant, on fait beaucoup trop d'honneur ? Que chacun s'occupe un peu plus de ses propres affaires, un peu moins de celles des autres, et tout ira mieux.

Je n'étais pas, Madame, entièrement de votre avis. Je répliquai tant bien que mal, mais sans beaucoup de succès. Je me souviens même que je vous parus bien vieux jeu — et c'est à présent un défaut impardonnable — pour avoir avoué, en toute franchise, que la femme me semblait être mieux dans son jour chez elle qu'à la brasserie.

Tous les convives s'étant rangés de votre côté, je dus céder, mais ne me déclarai point vaincu.

Ne m'en veuillez pas, Madame, de reprendre la question. Elle m'intéresse et peut-être ne suis-je pas le seul. J'y ai beaucoup songé, depuis notre entretien, et la réflexion m'a permis de mieux comprendre vos raisons. Je ne m'étonne plus, par exemple, que voulant jouir un peu de la société de leurs maris les dames les accompagnent au café. Ces messieurs y passent aujourd'hui presque toutes leurs soirées, et ils y sont, paraît-il, tout autres qu'à la maison. Que de fois, les dames n'entendent-elles pas faire de leurs époux et maîtres un portrait dont la ressemblance leur échappe.

« Oh ! madame, leur dit-on, vous avez bien de la chance. Quel homme aimable est votre mari ! Comme il est amusant, spirituel ! Vous ne sauriez croire le plaisir que nous avons, le soir, de le voir au milieu de nous. »

Après cela, doit-on s'étonner du désir de la femme de retrouver, ne fût-ce qu'un moment, son mari sous un jour où, bien souvent, elle ne l'a pas revu depuis leurs fiançailles. Puisque, pour cela, il faut à monsieur les camarades, le café, madame y va avec lui. C'est tout naturel.

C'est tout naturel, mais n'est-ce pas bien regrettable ? Les raisons que je viens de vous indiquer mises à part — peut-être les trouverez-vous suffisantes — quel autre attrait, Madame, peut donc avoir pour vous la brasserie ? Est-ce son atmosphère enfumée, surchauffée,

tout imprégnée de cette odeur vague, pénétrante, très peu agréable, et que si souvent vous reprochez à vos maris, lorsqu'ils rentrent à la maison ? Non, ce ne peut être cela. Vous êtes trop jalouse de la fraîcheur de votre teint ; vous avez l'odorat trop délicat. Est-ce le choc bruyant des opinions ? Est-ce le spectacle si peu récréatif des joueurs de cartes, taciturnes, absorbés, frappant la table de leur poing ? Non, n'est-ce pas, ce n'est rien de tout cela.

Avouez alors que vous êtes bien mieux chez vous, dans votre intérieur, image fidèle de vos goûts les plus chers, à la douce clarté de la lampe, entourée de vos enfants, au habil joyeux, innocent, et tout émaillé de naïvetés charmantes. Avouez que là, dans ce petit domaine — vous en êtes la maîtresse incontestée — est bien votre véritable place ; que c'est bien là, aussi, le cadre le plus propre à faire valoir les dons particuliers et les attraits dont la nature a si largement doté votre sexe.

Voyons, Madame, veuillez le reconnaître et tâchez de convaincre votre mari que, lui aussi, ne perdrait rien à chauffer de temps en temps ses pantoufles, après le souper. Dites-lui bien que sa présence ne gâtera point le tableau, au contraire, et que son amabilité, son esprit, son enjouement trouveront, en sa famille, un milieu tout aussi sympathique et plus reconnaissant, peut-être, que celui qu'il s'en va chercher au café.

Eh bien, Madame, sommes-nous encore si loin de nous entendre ?

X.

Rolle, le 17 novembre 1896.

Monsieur le rédacteur,

Vous feriez grand plaisir à un groupe d'amis du *Cercle de la Côte* en leur indiquant où ils pourraient trouver la lettre, déjà vieille, qu'un soldat écrit à ses parents après une bataille dont je ne me rappelle pas le nom. Cette lettre, dit-on, est très risible.

Veuillez recevoir, monsieur le rédacteur, mes sincères salutations. UN ANCIEN ABONNÉ.

Nous avons lieu de croire que notre correspondant veut parler de la lettre écrite par un soldat suisse à sa famille après la bataille de Rossbach, ainsi que de la réponse qui y a été faite.

Ces deux lettres, qui sont sans doute connues d'un grand nombre de nos lecteurs, ont été publiées dans le *Conservateur suisse*, du doyen Bridel. Comme elles ne sont pas très longues et assez comiques, nous les publions ci-après, pour répondre au désir qui vient d'être exprimé.

Lettre

d'un soldat valaisan, après la bataille de Rossbach.

La présente est pour vous faire à savoir que je suis encore en vie, ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort. Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans notre com-

pagnie ; mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom : j'espère qu'il en sera ainsi de vous, mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent, afin que vous n'en doutiez pas ; car vous m'avez toujours dit que j'étais un petit menteur, et que vous ne pouviez me croire sur parole. Je salue tous nos gens, et je prie M. le curé de m'effacer de la liste des morts, où l'on dit qu'il m'a mis à mon insu et sans ma permission, puisque le bon Dieu, qui en sait plus que lui, m'a laissé sur le rôle des vivants. Mais, mort ou vif, je vous aimerai toujours et serai fort impatient de venir vous voir, pour vous dire en personne, voici

Votre fils Joseph.

Réponse à la lettre précédente.

Mon cher fils,

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avions été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre. Nous avions déjà commandé une messe pour le repos de ton âme ; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et dûment décédé ; et quand nous lui montrâmes la lettre, pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait mot à répliqué : aussi nous lui avons payé la messe à condition toutefois qu'il ne la dirait pas, crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon. Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures ; mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir de trois autres. Ainsi soit-il ! car c'est un brave homme, et ce serait dommage d'être obligé de lui dire : feu mon capitaine.

Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis vingt ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu : car je suis toujours dans l'idée que ta paye doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on a autre chose à faire qu'à manger et à boire.

Je t'exhorte surtout à prendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village, on ne se dise pas : bête il alla, bête il revint ; du reste, chacun le sait, je suis et serai toujours ton père

IGNACE.

L'étai lo bio teimps.

Vo rassoveni-vo dâi rihuvés à dâi revués dâi z'auto iadzo ? L'est cein qu'étai bio ! qu'on a gaillâ mau fé dè lè bôti, kâ cein baillivè dâo goût po lo militéro. Coumeint on tè tracivè ein lutseyint quand lo tambou rappellâvè ! tandi qu'oreindrâi, quand faut fêrè dâo serviço, la pe granta eimpartiâ dâi sôrdats lâi vont avoné atant dè pliési què se faillâi écâorè à mècanique.

Lo dzo dévant on sè potsivè à tot fin, que